



Dieppe



Les infos Dieppoises du 20 février 2024



205 mots

# Une section danse va ouvrir au lycée Ango à la rentrée prochaine

Le lycée Ango, en partenariat avec le conservatoire Camille-Saint-Saëns, va proposer dès la rentrée prochaine une section danse aux élèves de seconde.

Envie d'apprendre ou de continuer l'apprentissage de la danse ? Ce sera désormais possible au lycée Jehan-Ango de Dieppe, à partir de la rentrée prochaine. Une convention a été signée entre l'établissement scolaire et le conservatoire Camille-Saint-Saëns. Samuel Lodde, proviseur du lycée, explique que certains élèves étaient dans une section danse, au collège, mais qu'ils n'avaient pas la possibilité de poursuivre cette activité.

## 24 places

Ainsi, de la danse contemporaine, de la danse classique et du hip-hop seront dispensés au gymnase pour des élèves de seconde. Pour la première année, 24 jeunes intégreront la section. « **Il y aura un test d'entrée organisé en mai et en juillet** », précise le proviseur.

En plus des sélections, les candidats doivent être inscrits à l'UNSS, l'Union nationale du sport scolaire. La section a d'ores et déjà été présentée dans les différents collèges dieppoises. Une communication sera également faite lors de la journée portes ouvertes du lycée, samedi 23 mars, de 8 h 45 à 12 h.

Maxime Cartier



La section ouvrira à la rentrée. (© Pixabay)